

## **Autodéclaration**

La société

KOSTAL Solar Electric GmbH  
Hanferstraße 6  
79108 Fribourg-en-Brisgau, Allemagne

certifie par le présent document que les onduleurs

**PIKO 10 / 12 / 15 / 17 / 20  $\geq$  FW6.00**

auxquels cette déclaration se réfère sont conformes aux normes et directives suivantes :

DIN VDE0126-1-1/A1 VFR2019

Dispositif de déconnexion automatique entre un générateur et le Réseau Public Basse Tension

Cette déclaration est valable pour tous les exemplaires identiques de ce produit. Cette déclaration perd sa validité en cas de modification ou de raccordement non conforme de l'appareil.

**KOSTAL Solar Electric GmbH – Freiburg, 2019-04-27**



Dr. Manfred Gerhard  
(Gérant de société)



Dr. Armin von Preetzmann  
(Directeur technique)